

Notice sur l'armement de l'Infanterie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Notice sur l'armement de l'Infanterie . troisième partie, les armes individuelles : titre XI. fusil à répétition de 12,7 mm modèle F1 pour tireur d'élite : approuvé le 20 janvier 2000, sous le n° 764/EAI/CETEI / Ministère de la Défense ; École d'application de l'Infanterie ; Centre d'Études tactiques et d'expérimentations de l'Infanterie

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, École d'application de l'Infanterie - Éditeur scientifique
France, Centre d'Études tactiques et d'expérimentations de l'Infanterie - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Chateau-Chinon : E.I.A.T., 2000

Description matérielle : 1 vol. (40 p.) : ill. ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Infanterie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Armements -- Règlements